

GONIO



L'actu des étudiants kinés sous tous ses angles

LIEN D'AIDE À L'ORIENTATION DES LYCÉENS

Orientation

Comment devenir masseur-kinésithérapeute?

- Une 1^{ère} année commune PASS LAS Passarelle STAPS ou STS
- 5 années d'études
- 4 années en Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)

Orientation

Comment devenir masseur-kinésithérapeute?

- Une 1^{ère} année commune PASS LAS Passarelle STAPS ou STS
- 5 années d'études
- 4 années en Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)

Orientation

Comment devenir masseur-kinésithérapeute?

- Une 1^{ère} année commune PASS LAS Passarelle STAPS ou STS
- 5 années d'études
- 4 années en Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)

FINIS DE MOIS DIFFICILES?

Nous vous rappelons que les indemnités de stage ont changé pour 2021!

- En 1^{ère} année en IFMK - 36€ / semaine
- En 2^{ème} année en IFMK - 46€ / semaine
- En 3^{ème} année en IFMK - 60€ / semaine
- En 4^{ème} année en IFMK - 60€ / semaine

GRAD MASTER

Qu'est-ce que ça nous apporte?

Un bien-être, mais surtout...

VICTOIR. Les kinés ont le

GRADE MASTER

Un combat de longue date...

Retour sur le congrès EcologiK

network en plein air, même sur le net

Du 19, 20 et 21 mars 2021

INTER-PROFESSIONNALITÉ

Bien-être

Grand angle

Les associations

Les rendez-vous à ne pas manquer

AVEC OLIVIER VERA

Lundi 17 mai - Mardi 18 mai

à 19h30 - à 20h00

Temps de questions-réponses - Temps d'échange

en charge des violences sexistes et sexuelles au sein des événements FNEK.

LA FNEK LANCE

La Task Force CTP - Comité Trusted People

Le Comité Trusted People est un organisme de personnes chargées de prendre en charge les cas de violences sexistes et sexuelles au sein des événements FNEK.

Difficultés financières?

VACCINATION ETUDIANTE

Nous vous rappelons que tous les étudiants en kinésithérapie peuvent se faire vacciner!

Vous pouvez retrouver cette information sur le site du ministère des universités et de la recherche.

Journée internationale des droits des femmes

GRANDES AVANCÉES DROITS DES FEMMES & SANTÉ

QUELQUES DATES HISTORIQUES

Journée scientifique

PHYSIOGENÈVE LE MONDE D'APRÈS

du 11 mars au 12 mars 2021

100 ans physio FNEK

CONGRÈS

LA FNEK, LE COEUR ET LE SANG REUNIRONT LA FORMATION DE PERSONNES EN SANTÉ MENTALE

Vous êtes étudiant ou formateur en IFMK ? Inscrivez-vous pour devenir personne relais !

Journée scientifique

PHYSIOGENÈVE LE MONDE D'APRÈS

du 11 mars au 12 mars 2021

100 ans physio FNEK

CONGRÈS

LA FNEK, LE COEUR ET LE SANG REUNIRONT LA FORMATION DE PERSONNES EN SANTÉ MENTALE

Vous êtes étudiant ou formateur en IFMK ? Inscrivez-vous pour devenir personne relais !

Retrouve mois par mois les grands projets, les grands événements et les grandes victoires de la FNEK

RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE

Offert⁽¹⁾

ASSURANCE⁽⁴⁾
ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE⁽⁵⁾

Des solutions
sur-mesure

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

À partir de
16€ /mois⁽²⁾

ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION

À partir de
5€ /mois⁽³⁾

PRÊT ÉTUDIANTS

Jusqu'à
60 000€⁽⁶⁾



TOUTE UNE
LIGNE D'OFFRES

Pour Vous

Rejoignez plus de 90 000 étudiants en santé sur : facebook.com/etudiantsensante
Suivez-nous sur : twitter.com/EtudiantsSante et instagram.com/etudiantsensante



3233 Service gratuit
+ prix appel

PUBLICITÉ

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pendant vos études, hors internes, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2021, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2020 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0 805 051 006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - SAM - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX - ALAP - Association Libérale d'Assurance et de Prévoyance - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 11 rue Brunel - 75017 PARIS - Club Auto - AMTT - S.A. au capital de 100 000 € - Détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.

JUILLET 2021

RÉDACTRICE EN CHEF

Barbara HOXHA
ex-VP Publication
mandat 2020-2021

COMITÉ DE RELECTURE

Ensemble de la
commission relecture
et ma maman

CONCEPTION ET MAQUETTE - EDITRICE EN CHEF

Barbara HOXHA
ex-VP Publication
mandat 2020-2021

LE MOT DE LA RÉDAC

Pour cloturer ce mandat, nous avons décidé de t'offrir un numéro un peu spécial, rétrospective de l'année 2020-2021 !

Tu le verras, face à cette année aux conditions particulières la FNEK a su se renouveler et proposer des projets qui, nous l'espérons, t'ont fait vibrer, t'ont aider, t'ont permis de garder espoir malgré tout.

J'ai été cette année la première fan de tout ce travail réalisé par tous ces gens bénévoles. C'est pourquoi j'ai tenté au maximum d'ajouter des liens au fur et à mesure des pages pour que tu puisses aller à l'admirer. (Chaque lien est signalé par un curseur).

La fin d'un bureau ne signifie pas la fin de la FNEK et j'espère que tu continueras de suivre ce que les prochains mandats nous réservent.

A bientôt dans le réseau, aFNEKtueusement.



Barbara HOXHA
ex-VP Publication - mandat 20-21



FNEK

LE MOT DE L'ANCIEN PRÉSIDENT

Il y a quelques mois, dans la banlieue parisienne, j'écrivais le mot du président pour le Gonio 1er du nom. Aujourd'hui je suis dans le train, en direction de Lyon, retour à la maison, en voyant défiler le film de cette année aussi intense qu'atypique.

Cette année la FNEK comme toutes les associations de son réseau aurait pu s'effondrer : la difficulté à créer du lien entre étudiants, la répétition des événements derrière des écrans, la santé mentale de chacun d'entre nous a été mise à mal. Tout cela aurait pu ralentir une dynamique positive qui dure depuis bientôt 20 ans. Pourtant il n'en est rien.

La FNEK sort de cette année renforcée. Elle a réussi à innover, à s'adapter pour proposer aux étudiants en masso-kinésithérapie des services pour les aider et de l'énergie pour les défendre. Malgré la distance, le lien de confiance entre la FNEK et les étudiants est renforcé. La FNEK a prouvé qu'elle était capable de réaliser des missions telles qu'une distribution de fonds aux personnes dans le besoin. Elle a réussi lors d'une semaine entière à créer une union collective, un sentiment de joie généralisé lorsque le ministre de la Santé et des solidarités a annoncé en direct l'obtention du Grade Master. Avec la création du système d'acteur relais santé mentale, la FNEK a réussi à imaginer des solutions concrètes pour améliorer sur le long terme le bien être des étudiants dans leur formation.

La FNEK ressort grandie de cette année, plus forte, plus crédible avec pour perspective un avenir prometteur.

Demain, je l'espère sera l'heure d'un renouveau. Une nouvelle page se tourne. Forte de son expérience, la FNEK liera sa capacité de représentation avec sa force de rassembler. Elle s'approchera de ses objectifs et de ses idéaux en vous rappelant à chaque événement, les yeux dans les yeux, « la FNEK c'est vous ! »

Assis dans ce train, je m'éloigne avec un pincement au cœur d'une vie qui m'a comblé. D'une vie qui ne m'était pas destinée, moi qui ne devais pas faire partie de cette aventure. Je m'éloigne avec fierté suite au chemin parcouru passant le relais à de nouvelles personnes qui se battront pour les étudiants kinés. Pour s'engager, il suffit de s'offrir cette LIBERTÉ.

Adam DIOURI
ex-Président - mandat 20-21



6 - juillet WE Passation, Contribution Grand Age et perte d'Autonomie

8 - août Coût de la rentrée

10 - septembre SHN, Welcome Pack, FAGE

12 - octobre Octobre Rose, Com Rachis, Vidéo Déficience Visuelle, WE formation

15 - novembre Pronostic Mental Engagé & RDV ministériel, Livre Blanc, Miprof

18 - décembre Escape Game, GONIO n°1

20 - janvier Parcours thématique, Podcast international

22 - février KAOL, Webinaires, Livret de Prescription, AG de mi-mandat

24 - mars Aide financière d'urgence, Congrès

26 - avril WE de Formation des Formateurs Expert, distribution de l'aide financière

28 - mai Personnes Relais, Starting Pack et Grade Master

30 - juin Elections régionales, 5000 personnes abonnées instagram

WEEK-END DE PASSATION



Au cours du mois de juillet, suite à la démission et l'élection des bureaux nationaux de la FNEK, se déroule un Week-End de Passation (WEP). Le WEP représente 3 journées banalisées de formation pour le nouveau bureau. Il reprend les éléments nécessaires pour chaque membre du BN. Il permet de comprendre et saisir des enjeux et responsabilités de son poste durant son mandat national.

Ce WEP est généralement complété par une passation poste à poste. Chaque nouveau membre du BN échange avec la personne le précédant sur les spécificités inhérentes à son poste. Quels en sont les contours, les missions, les perspectives et surtout qu'est-ce que le nouveau bureau envisage pour ce poste.

C'est grâce à ces deux parties que chaque bureau peut se lancer dans son mandat avec un maximum de clés en main. Le WEP est généralement un moment particulier pour les 2 bureaux. Il représente pour le nouveau les premiers moments d'équipe. Il s'agit de la première rencontre de l'ensemble de ses membres. Les premiers moments de découvertes, de cohésion, et le lancement des premiers projets. C'est également la création des premières règles de fonctionnement au sein du groupe.

Pour l'ancien bureau, il s'agit du dernier moment en tant que groupe. C'est l'aboutissement d'un mandat et la conclusion d'un fonctionnement rodé depuis près d'un an. C'est aussi le dernier événement organisé et plus précisément le dernier planning de formation mis en place. Ce planning sera co-construit par l'ensemble du bureau sous la tutelle des VP/CM formation. Tout le monde participe et propose des ressources et outils qu'il pense nécessaires à sa succession. Le nouveau bureau est aussi sollicité pour qu'il puisse proposer ses attentes concernant ce WEP.

Tous ces éléments nécessitent donc que les idées et informations circulent au sein des deux équipes. Il faut donc se mettre d'accord sur par quel canal passe et comment retrouver les sujets et débats. Cette gestion intime est primordiale pour permettre une co-construction efficace. Il s'agit d'une mission dont chaque membre du bureau national doit se saisir, et qui est également tenue par la personne en charge de la Vice-Présidence Générale (VPG). Dans la gestion intime, définir des canaux de communications, mettre en place des dossiers où centraliser les documents de travail, et surtout repérer les moments où le fonctionnement ne marche pas afin de pouvoir l'améliorer. Le plus important est de s'assurer que ce fonctionnement permet à tout le monde de s'exprimer et de se sentir écouté. Grâce à un fonctionnement intime efficace, des événements comme le WEP (et bien d'autres) peuvent avoir lieu.

La richesse de ces événements vient également par la pluralité de profils des personnes qui composent les équipes. Cette pluralité et cette diversité permettent d'année en année de proposer des idées novatrices, une amélioration et un perfectionnement de nos événements. Car derrière chaque événement, se trouve toute une équipe de personnes motivées, et c'est grâce à ces personnes travaillant ensemble que tous ces événements sont possibles.



Tanguy LALLEMENT
ex-Vice-Président Général
mandat 20-21



Guillaume JACOB
ex-CM Perspectives Professionnelles
& Outre-Mers - mandat 20-21

CONTRIBUTION GRAND ÂGE, PERTE D'AUTONOMIE

ANEMF, ANEP, ANEPF, ANESF, FNEK, FFEQ, FNEA FNEO, FNESI, FNSIP-BM, ISNAR-IMG, UNAEE, UNECD

Septembre 2020



La contribution "Grand-âge, perte d'autonomie" est le fruit d'un travail interprofessionnel commencé au début de l'année 2020. Sa rédaction a impliqué plusieurs dizaines de personnes qui étudiaient dans différentes filières de santé (médecine, psychomotricité, pharmacie, maïeutique, orthoptie, audioprothèse, kinésithérapie, odontologie, ergothérapie, internes de médecine générale, internes de pharmacie et biologie médicale, soins infirmiers et orthophonie).

Cette contribution s'est écrite dans le but d'avoir un document commun pour les filières de santé à porter politiquement dans le cadre de la loi Grand âge du gouvernement Macron.

Sa rédaction fut terminée en août 2020, ce qui a permis un début de portage politique en juillet avec un rendez-vous à l'Élysée, puis surtout en septembre, par des rendez-vous avec des parlementaires impliqués dans le Grand âge telle que Mme Annie Vidal, ou bien avec le cabinet de Mme la Ministre déléguée à l'autonomie, Brigitte Bourguignon.

Vous retrouverez dans cette contribution des grandes propositions autour de la formation initiale comme la création de séminaires interprofessionnels sur la gériatrie, de la prévention comme la prévention des TMS chez les métiers du grand âge, de l'évolution de nos métiers comme l'amélioration des dispositifs de prédiction des chutes, et des nouveaux modes de collaboration interprofessionnelle comme sur le dépistage de la fragilité.



Lara GENDRON
ex-1^{ère} VP Perspectives
Professionnelles - mandat 20-21

LE COÛT DE LA RENTRÉE

Au sein des Bureaux Nationaux, est souvent élue une personne attachée de presse. Elle a pour mission d'entretenir les liens avec la presse et les différents médias qu'ils soient spécifiques à la santé ou généraux. Elle assure la diffusion, à son réseau et son bureau, d'actualités autour de la vie étudiante et de la santé et s'occupe aussi de la communication externe du bureau national et de l'actualité de la fédération par le biais de Twitter, de communiqués de presse ou encore de dossiers de presse.

Parmi les dossiers de presse, à chaque rentrée, la FNEK en publie un sur le coût de la rentrée.

Qu'est ce que le coût de la rentrée ?

Le dossier de presse sur le coût de la rentrée est un travail en collaboration avec la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), première organisation étudiante de France. Le but de ce dossier est de montrer au grand public combien ça coûte d'être une personne faisant des études en France chaque année. Pour cela, on prend en compte les frais spécifiques de rentrée (les frais de scolarité, le matériel pédagogique, la complémentaire santé et les frais dûs au logement) et les frais de vie courante comme les loisirs, les équipements divers, l'alimentation etc... En se basant sur des chiffres fournis par la FAGE pour nous aider dans la construction de ce dossier, nous pouvons donc comparer les dépenses d'une personne étudiant en masso-kinésithérapie par rapport à celles d'une personne de 20 ans en licence, non boursière et ayant son propre logement.

Le but ?

Sensibiliser la population à la situation des jeunes qui étudient en France en général et plus spécifiquement sur la situation des personnes étudiant en masso-kinésithérapie et à la précarité étudiante qui peut en découler.

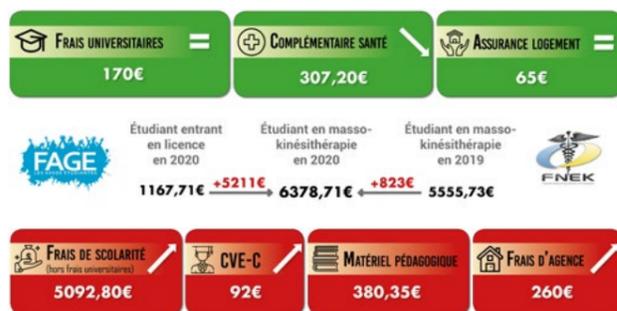
Avoir des chiffres à disposition du Bureau National à présenter lors des rendez-vous auprès des différentes instances

Les frais de scolarité sont une problématique à part entière pour nos étudiants, problématique défendue par notre bureau et particulièrement par notre pôle en charge de la Stratégie de Financement de la Formation.

Tu peux retrouver l'ensemble des communiqués et dossiers de presse sur le site de la fnek et sur nos réseaux sociaux :



Nelson TCHOUMTA
ex-Attachée de Presse - mandat 20-21
Attachée de Presse - mandat 21-22



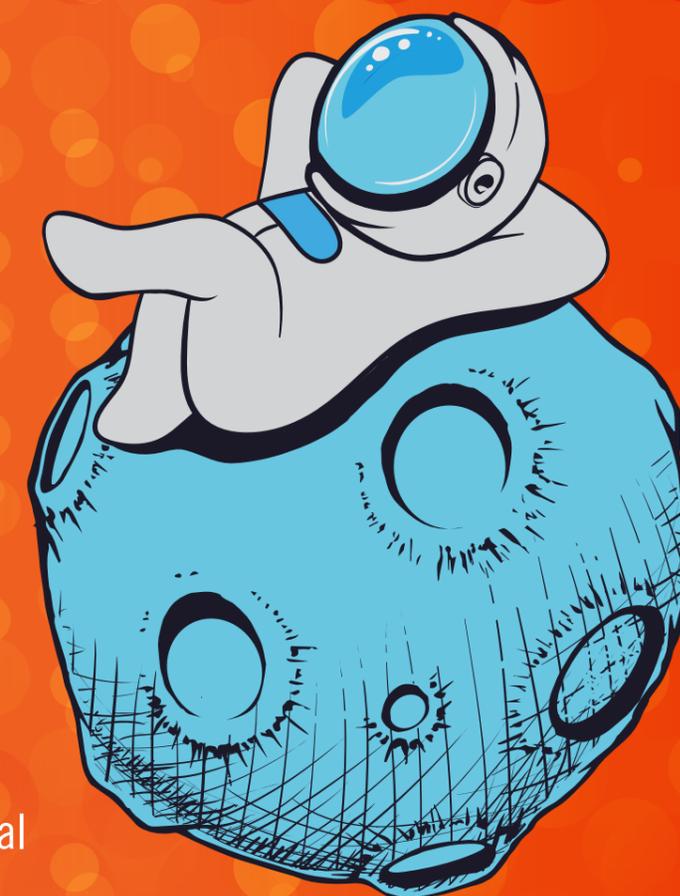
POUR TON INSTAL'... EN LIBÉRAL...

So Cool!

VEGA GARDE LES PIEDS SUR TERRE
POUR QUE BRILLEN DES ÉTOILES DANS TES YEUX !



- ✓ **UN LOGICIEL** de gestion & télétransmission
- ✓ **UNE APPLICATION GRATUITE** pour faire tes bilans kinés avec BDKapp
- ✓ **UNE OFFRE SPÉCIALE** Jeune diplômé.e.s
- ✓ **UNE ÉQUIPE** qui vient à ta rencontre
- ✓ **UN ACCOMPAGNEMENT & DES CONSEILS** pour ton installation en libéral
- ✓ **DES FORMATIONS** sur l'informatisation en libéral pendant tes études



bienvenue@vega-logiciel.fr
www.vega-logiciel.fr

04 67 91 27 86

LES WELCOME PACK

Septembre, c'est avant tout la rentrée et pour certaines personnes la première en IFMK. Qui dit arrivée en kiné, dit nouveau matériel à acheter, ce qui est peut-être un peu difficile à trouver et surtout cela représente encore de nouvelles dépenses à additionner au reste du coût de la rentrée.

C'est pourquoi chaque année depuis plus de 10 ans, la FNEK fait appel à ses partenaires pour fournir à toutes les personnes arrivant en institut de formation des goniomètres, des échelles de douleur, des balles en mousse ou encore des mètres rubans. Mais aussi, parce que les études de kiné ce n'est pas que de la pratique, des blocs-notes et des stylos pour les cours magistraux.

Tout ce matériel a été réuni par les membres du Bureau National dans des sacs en tissu offerts par Vega, pour former les fameux welcome pack. Après ce travail à la chaîne il ne restait « plus qu'à » répartir ces paquets en colis pour chacun des IFMK et d'y ajouter notre touche finale : le Guide de Survie du Stagiaire Kiné. Ce traditionnel guide de la FNEK rassemble des conseils pour réussir ses stages, mais aussi des bases sur les grands domaines de la kinésithérapie et sur les pathologies auxquelles nous faisons le plus face.

En tout c'est 3200 Welcome Pack fournis par Vega, MACSF, La Médicale, GPM et appel médical, assemblés par nos soins et distribués par vos BDE. Une belle chaîne d'entraide pour vous souhaiter la bienvenue dans le monde de la kiné.



Quentin GABILLARD
ex-Trésorier en charge des Relation
Partenariales - mandat 20-21

10

FINANCEMENT DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Pour faire simple, les étudiants sportifs de hauts niveaux sont, depuis juillet 2020, intégrés aux quotas d'entrée en institut de formation de masso-kinésithérapie, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cela signifie que, dans les IFMK publics, la région doit financer leurs frais de scolarité. Pour les jeunes en IFMK privés, cela n'a pas d'impact : la région n'a aucune obligation de financement.

A l'ENKRE, un IFMK public d'Ile-de-France, ces personnes qui étaient jusque-là financées (par diverses combines/aides de l'IFMK et des fédérations sportives) se sont vu demander des frais de scolarité aberrants (7800€/an) pour la rentrée de septembre 2020. Nous avons donc agi directement et réussi à leur obtenir un financement pour cette année (et cette année seulement).



Charlotte JUHEL
ex-VP Stratégie de Financement
de la Formation - mandat 20-21



Léna MARIDAUX
ex-CM Stratégie de Financement
de la Formation - mandat 20-21



Nous avons pu rencontrer des acteurs politiques de la région ainsi que le ministère des sports pour trouver une solution.

Une problématique restait cependant : leurs études allaient-elles être financées l'année suivante ? Le lobbying politique autour de cette question a donc continué, et une modification des textes a permis d'intégrer définitivement les nouveaux étudiants sportifs de haut niveau aux quotas des IFMK publics. A partir de la rentrée de septembre 2021, tous les étudiants sportifs de haut niveau entrant en IFMK public verront donc leur formation financée par les régions, comme à l'ENKRE avec la région Île-de-France.

Quid des étudiants déjà en cursus ? C'est une problématique qui reste en suspens, et sur laquelle la FNEK continue de s'engager.

RÉADHÉSION A LA FAGE

A l'AG de rentrée c'est le moment de voter la réadhésion de la FNEK à la FAGE, la Fédération des Associations Générales Etudiantes. La FAGE est la première organisation étudiante de France, une confédération qui rassemble des fédérations de filière comme la FNEK et des fédérations de territoire (fédération étudiante qui rassemble les jeunes toutes filières confondues d'un même territoire).

La FNEK est une association votante au sein de la FAGE, c'est-à-dire que nous représentons le réseau étudiant kiné lors des votes de la FAGE. Mais alors qu'est-ce qui s'y vote ? Tout d'abord le lancement et l'encadrement de projets de la FAGE comme les AGORAé, puis nous nous positionnons politiquement : sur les problématiques et droits étudiants, mais aussi sur des grands sujets citoyens sur lesquels la FAGE portera la voix des jeunes.

Cette année par exemple, en termes de droits étudiants la FAGE s'est positionnée pour la continuité pédagogique lors de la crise sanitaire, en défendant notamment l'accès au cours en hybride (donc à la fois la reprise en présentiel et la possibilité de faire les cours en distanciel notamment pour les personnes à risque), ou le passage de deuxième session d'examen pour les personnes cas contact ou cas Covid. La FAGE portera aussi la voix des jeunes sur la loi de bioéthique en défendant par exemple la Procréation Médicalement Assistée pour tout le monde.

Barbara HOXHA
ex-VP publication
- mandat 20-21



Lara GENDRON
ex-1^{ère} VP Perspectives
Professionnelles - mandat 20-21



Adam DIOURI
ex-Président
- mandat 20-21



11



Fin octobre a eu lieu le WEFelectriK mais qu'est ce que c'est que cet événement ? C'est un événement de formation qui a lieu sur un week-end et le tout en distanciel. Cette année a été exceptionnelle et nous espérons que les futurs congrès seront en présentiel pour le plaisir de tous. Lors de ce week-end, nous avons pu mettre en place différents types de formations. Nous avons retrouvé 2 colloques : l'un sur la santé mentale et l'autre sur le mémoire. Ensuite, vous pouviez vous rendre à des créneaux de formations d'une heure trente sur des thèmes et parcours variés : l'associatif, le tutorat, le bien être étudiant, l'écologie, la communication, le développement de la profession, le développement personnel, la FNEK et les échanges au sein de nos études. Enfin, nous pouvions rencontrer les partenaires de la FNEK lors de créneaux spécifiques nommés Knowledge Coffee qui ressemblent à des speed dating mais version professionnelle. Nous avons pu lors de ce week end échanger avec le réseau étudiant Kiné. Ce fut riche et appréciable pour tout le monde pour la pérennité de l'année à venir. Cet événement a été représentatif de notre année : une grande adaptation face à la crise sanitaire. La formation ne s'arrête jamais.



Tiffany CHANTREFOUX
ex-VP formation
- mandat 20-21



William BOIS
ex-CM Formation
- mandat 20-21

JOURNÉE MONDIALE DE LA COLONNE VERTEBRALE

Dans le cadre de la journée mondiale de la Colonne vertébrale, nous avons décidé de faire le tour des principales idées reçues sur le sujet et d'y répondre en vidéo. Ces vidéos étant surtout destinées au grand public, elles ont été mises en ligne sur instagram sous forme de « Reels ». 3 vidéos de 15 secondes pour répondre à 3 idées reçues : L'arthrose rachidienne qui entraînerait des douleurs de dos, les sports contraignants pour le dos qui abîmeraient les disques vertébraux et le port de charge lourde en pliant le dos qui serait nocif pour les disques. La plus visionnée a fait plus de 5000 vues, une réussite donc pour le pôle scientifique, qui s'inscrit à la fois dans le rôle de santé publique des kinés et dans le but de la FNEK visant au développement d'actions d'éducation populaire.



Barbara HOXHA
ex-VP publication
- mandat 20-21

JOURNÉE NATIONALE DES AVEUGLES ET MALVOYANTS

Bonjour à tous ! Aujourd'hui Je vais vous parler du projet qui a été le premier en tant que CM DV à la FNEK, mais aussi le projet qui me tenait le plus à cœur. Il s'agit de la vidéo qui recueille des témoignages d'étudiants en situation de handicap, et plus précisément la déficience visuelle mais pas que.... Pour la journée nationale des Aveugles et des Malvoyants.

Dans cette vidéo, on retrouve Thomas, un étudiant aveugle depuis 4 ans accompagné de son chien guide; Agathe, une étudiante atteinte d'albinisme; Laurie, une étudiante atteinte de la maladie de Stargardt et enfin Robin un étudiant aveugle depuis la naissance.

Je souhaite les remercier encore une fois d'avoir accepté de se livrer en vidéo et j'admire la force dont ils font preuve.

Quel est le but de cette vidéo ? Et bien, l'objectif de cette vidéo est de sensibiliser le monde sur le thème de la déficience visuelle et du handicap. Mais surtout de rompre cette barrière qui existe entre les personnes valides et les personnes en situation de handicap. Pour cause ? Le manque d'information. C'est pour cela que nos 4 étudiants nous expliquent leur maladie parmi des milliers mais surtout qu'ils nous informent des idées reçues que peuvent avoir les gens dues au manque de renseignement. Agathe dit « t'es albinos mais t'es pas noir ? »

Le but de cette vidéo est aussi de donner le courage aux personnes en situation de handicap de se livrer, de ne pas avoir peur d'aller au devant et de ne pas avoir peur du jugement. Laurie dit : « il faut s'accepter comme on est et il faut profiter de la vie... le handicap n'est pas une fatalité »

Pourquoi cela me tenait à cœur ? Car je suis moi-même dans une situation de handicap. Étant plus jeune j'ai ressentie ces barrières et j'ai toujours voulu qu'elles disparaissent pour laisser place à l'entraide.

Et la FNEK partage ces valeurs, en tant que futurs kinésithérapeutes nous devons aider les nôtres.



Louise GROSBOIS
ex-CM Déficience Visuelle
- mandat 20-21



Octobre rose c'est quoi ? Octobre rose est une campagne annuelle de lutte contre le cancer du sein. Chaque année durant le mois d'Octobre sont organisées des actions de sensibilisation et de récolte de fonds pour la recherche.

Pourquoi la FNEK a souhaité s'engager de nouveau pour Octobre rose cette année ?

Octobre Rose est un événement incontournable dans la sphère de la santé publique et est porteur de valeurs fortes que nous partageons tous, en tant qu'étudiants en santé et futurs professionnels, mais avant tout en tant qu'êtres humains : promouvoir l'information, la santé, partager, soutenir les personnes qui en ont besoin. Octobre Rose est un grand élan d'entraide et d'énergie auquel les étudiants kinés ont souhaité participer encore une fois cette année.

Qu'est ce qui a été fait ?

- Une campagne d'information sur les réseaux a été organisée en inter filières : la FNEK, la FNESI (soins infirmiers), l'UNAEE (ergothérapie), la FNEO (orthophonie), l'ANEP (psychomotricité), la FNEP (podologie), la FNEA (audioprothèse) se sont associées pour informer et sensibiliser au travers d'infographies portant sur la campagne, le cancer du sein, ses facteurs de risque, le cancer du sein chez les hommes, et les actions de dépistage précoce.

- La FNEK a organisé un concours photo en partenariat avec la Fédération Française de football qui a permis aux étudiants de rivaliser de créativité pour réaliser les meilleures photos pour Octobre Rose.

- Les étudiants kinés se sont mobilisés dans tous les IFMK tout au long du mois pour récolter des fonds pour les associations et agir au travers de différentes actions : campagnes de sensibilisation, don de cheveux, courses à pied, vente de gâteaux et de roses... Vous avez été nombreux et vous avez été incroyables, encore merci pour votre générosité et votre énergie magnifique.



Marine LÉVÊQUE
ex-VP Prévention Citoyenneté
Jeunesse&Solidarité - mandat 20-21



LE LIVRE BLANC PAR LE COMITÉ DE VEILLE

Le Comité de Veille (CV) est un organe administratif de la FNEK. Une de ses missions est d'assurer l'archivage et le bon fonctionnement de la structure, en assurant l'accompagnement et la transmission des positions à travers les différents bureaux nationaux et élus locaux.

Cette année, le CV s'est lancé le défi de terminer un projet titanesque : le Livre Blanc. Ce document interne a pour objectif de regrouper toutes les positions adoptées et rejetées par la FNEK depuis sa création. Ainsi nous avons mené un travail de recensement puis de classement de plus de 1500 motions. Celles-ci ont été rangées selon différentes thématiques. Ce document permet notamment aux bureaux nationaux et aux membres votants de retrouver facilement d'anciennes positions. Les thématiques sont aussi variées qu'il y a de sujets de concertation. Enseignement supérieur, santé publique, droits étudiants, citoyenneté et pleins d'autres encore. Au final, plus de 200 pages de motions en tout genre retraçant l'histoire de la FNEK dans ses combats et ses luttes pour notre réseau. Cela a permis de faciliter l'accompagnement du Bureau National dans la construction de ses projets ainsi que de démocratiser l'historique de la structure envers le réseau. Ce travail de mémoire permettra à toute personne souhaitant en savoir plus sur la structure de découvrir 20 ans de prise de position.

Loin d'être terminé, ce document continuera de vivre et d'évoluer avec vous. Il est mis à jour après chaque événement pour ajouter les nouvelles positions votées mais aussi pour identifier quelles motions sont encore valides et lesquelles sont devenues caduques.

Vous l'aurez compris, ce projet c'est vous qui le construisez en faisant grandir la FNEK. Le CV, quant à lui, continuera d'accompagner les générations futures afin d'expliquer pourquoi et comment ces positions ont été votées.

La FNEK c'est vous ; nous nous engageons à transmettre ce que vous décidez.



Arthur DESACHY
Comité de Veille



François THIBAUD
Comité de Veille



Laurine LECONTE
Comité de Veille



Eva LIEGEON
Comité de Veille

PRONOSTIC MENTAL ENGAGÉ

En novembre dernier, les fédérations de santé et la FAGE se sont réunies pour une campagne de communication commune : Pronostic Mental Engagé, afin de dénoncer 3 grandes problématiques auxquelles ont fait face les personnes étudiant en santé dès la rentrée 2020 : La Réforme d'Entrée dans les Études de Santé (REES), la mobilisation des personnes étudiant en santé et la santé mentale.

Cette campagne a vu le jour dans un premier temps suite aux problématiques relevées sur la REES par les personnes en charge de l'enseignement supérieur à l'ANEMF, l'ANEFP, l'ANESF, la FNEK et l'UNECD et par la volonté des fédérations de faire des revendications pour améliorer la mise en place de la réforme.

Suite à cela, nous nous sommes rendu compte que de nombreuses autres problématiques nous étaient communes et que nous pouvions communiquer sur celles-ci d'une seule voix.

La campagne de communication a mobilisé plusieurs personnes de chacun de nos bureaux, les pôles Communication, Enseignement Supérieur, A2S, Tutorat... 3 semaines de communication en interfilières sur la même base : avec des infographies quotidiennes et à la fin de la semaine la sortie d'un rapport, chaque semaine une nouvelle thématique : d'abord la REES, puis la mobilisation étudiante durant la crise sanitaire et enfin la santé mentale dégradée des personnes en études de Santé.

Chacun des rapports a été utilisé auprès des acteurs et actrices politiques pour appuyer nos revendications autour de la réforme, la mobilisation et la santé mentale des personnes étudiant en santé dont certaines revendications ont pu aboutir au cours de l'année.

Lucie GILBERT
ex-VP Enseignement Supérieur
- mandat 20-21



Anthony MOURLHON
ex-VP Enseignement Supérieur
- mandat 20-21



RENDEZ-VOUS AVEC M. VÉRAN

Fin octobre, nous avons été alertés d'événements tragiques dans le réseau étudiant en santé. Des alertes déjà communiquées aux ministères quant à la santé mentale des étudiants, quant à la mauvaise réalisation de la réforme d'entrée dans les études de santé (REES) et quant à la mobilisation des étudiants en santé durant la crise sanitaire et qui se concrétisaient alors. Cela prouva de la pire des

manières les limites des études que nous réalisons. Il fallait tirer la sonnette d'alarme !

Rapidement nous engageons des réflexions pour réaliser la campagne de communication Pronostic Mental Engagé qui marquera ce mandat. Cette longue campagne a eu l'effet escompté et nous avons été conviés d'abord par le Ministre de la Santé et des Solidarités puis la Ministre de l'Enseignement

Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Lors du premier rendez-vous avec Olivier Véran, celui pour lequel nous écrivons cet article, toutes les fédérations étaient regroupées autour de la table. Bien que cela limita la prise de parole de chaque association, le RDV ne durant que 45min, cela nous a permis de légitimer une parole commune et unie d'étudiant en santé.

Ce fut l'occasion pour la FNEK d'alerter Olivier Véran sur l'oubli répétitif de certaines formations sur des sujets qui les concernent. Cela crée en général un flou, du stress pour les étudiants et fait perdre du temps et de l'énergie dans la réparation de l'oubli. Par exemple, cette situation touche les étudiants en masso-kinésithérapie pour l'autorisation de réaliser des tests PCR ou la sortie des textes cadrant la REES après les autres formations de la PACES. On le voit aussi chez les internes en pharmacie oubliés des textes de mobilisation ou encore dans le sentiment d'abandon des formations paramédicales de rééducations par rapport aux professions médicales.

Cette demande n'a pas révolutionné les choses mais nous a permis de mettre en avant des problématiques inhérentes à notre formation et de les approfondir.

Et surtout ce fut le premier rendez-vous avec un ministre durant le mandat, événement marquant qui a permis les prochains.

Adam DIOURI
ex-Président
- mandat 20-21



LA MIPROF

Pour revenir sur l'un des moments marquants du mandat 2020-2021 à la Défense des Droits, nous retiendrons la MIPROF, pour mission interministérielle de protection contre les violences faites aux femmes et lutte contre la traite des êtres humains. C'est un groupe de travail appartenant au Ministère de la Santé et des Solidarités (MSS). Il a pour objectif de fournir de multiples outils pour venir en aide aux femmes victimes de violences et d'accompagner les professionnels concernés (avocat, sage-femme, infirmier, masseur-kinésithérapeute...) dans l'accompagnement de celles-ci.

Ce groupe de travail a marqué pour nous la naissance d'un nouvel aspect au sein de notre poste, celui de la représentation du réseau étudiant kiné au sein des instances gouvernementales concernées. Nous avons eu la chance de pouvoir échanger avec des directeurs d'IFMK, des représentants du conseil national de l'ordre en masso-kinésithérapie (CNOMK), de membres de la direction générale de l'offre de soin (DGOS) et de membres du MSS. La FNEK a aussi été invitée à participer à la journée de la MIPROF, le 17 novembre 2020, afin de présenter nos travaux en lien avec la profession dont le guide de prise en charge des femmes victimes de violences et l'attestation à destination de la patiente pour pouvoir se défendre. Pour revenir sur le guide de prise en charge, cela nous a permis de faire remonter les problématiques étudiantes, notamment du manque de cours sur le sujet mais aussi de certaines situations pouvant heurter certaines personnes au sein de leur institut et lors de leur stage. Lors de nos derniers rendez-vous avec le groupe de travail nous avons collaboré à la mise en place d'une journée de formation à destination des équipes pédagogiques des IFMK, afin de déployer sur le territoire des personnes

sensibilisées à la problématique ayant pour mission d'inclure la prise en charge des violences sexistes et sexuelles dans nos cycles d'étude et d'accompagner les personnes qui pourraient être touchées dans nos formations. Cette journée se déroulera le 21 octobre 2021, certains membres de la FNEK y seront pour nous représenter et pour apprendre davantage afin de perfectionner le poste et le réseau que nous formons tous ensemble.

Plus personnellement nous avons été très honorées d'être autant considérées au sein de ce groupe de travail. Nous ne ressentions pas de hiérarchie et notre crédibilité était aussi intacte que celles des différents membres au sein de nos rendez-vous.

Et plus généralement, la problématique des violences sexistes et sexuelles demeure que ce soit à la FNEK et dans la société en général. S'exprimer dessus implique tristement que ce genre de faits perdurent. Tout comme d'autres faits que la défense des droits tente de soutenir et conseiller, depuis la création de notre fédération nationale. Il faut espérer qu'un jour, ces problématiques cesseront et que chaque personne sera traitée avec respect, quelle que soit sa condition, que ce soit en lien avec son genre ou son statut d'étudiant.

Valentine LARGILLIÈRE
ex-CM Défense des Droits
- mandat 20-21



Raphaëlle GAUTIEZ
ex-VP Défense des Droits
- mandat 20-21



L'ESCAPE GAME DE L'ASTÉRIX

L'assemblée générale de décembre s'est déroulée les samedi 5 et dimanche 6 décembre 2020 en ligne. Ces conditions particulières pour la tenue d'un tel événement, habituellement en présentiel, étaient dues à la situation sanitaire, qui à ce moment-là, limitait les regroupements et les déplacements inter-régions.

Lors de ces événements en présentiel, il est d'usage pour l'équipe organisatrice de l'événement de proposer une activité du soir à l'attention des personnes participantes. Le contexte sanitaire et l'éloignement géographique de l'assemblée ne permettant pas d'organiser une soirée en présentiel, le Bureau National de la FNEK (organisateur de l'événement cette fois-ci) a opté pour une activité entièrement en ligne. La création d'un escape game (ou jeu de piste) en ligne a donc été décidée. Il aurait donc pour thème le même que celui de l'assemblée générale : Astérix.

Le scénario de l'escape game a rapidement été trouvé. Il existe un personnage du nom de Coronavirus, implémenté dans «Astérix et la Transitalique» paru en 2017. Les personnes participant à l'escape game allaient devoir déjouer des plans de Coronavirus, qui s'était emparé du site internet de la FNEK.



«La FNEK contre Coronavirus»

Pendant l'escape game, plusieurs équipes ont été formées, reprenant les différentes nationalités représentées dans les albums : Bretons, Grecs, Egyptiens, Lusitaniens, Normands et Grecs. Leur objectif a tout d'abord été de créer un char avec des éléments présents chez eux, ils ont ensuite dû s'introduire dans le site internet de la FNEK où s'était caché Coronavirus et ont dû mettre à l'épreuve leurs connaissances pour avancer et passer aux travers des différentes énigmes qui se dressaient en travers de leur chemin. Une fois toutes ces épreuves surmontées, les équipes ont dû chercher une formule spécifique de la potion magique pour cibler Coronavirus et le mettre hors d'état de nuire. Après avoir mêlé activités en ligne et fouilles dans leurs maisons respectives, les équipes ont pu se délecter d'un fabuleux festin.

Aucun sanglier ou bouteille de vin à l'horizon, mais les équipes sont reparties avec de nouvelles rencontres, de nouvelles connaissances, et des souvenirs d'une activité collective par ces temps difficiles

Quentin BOULBES
ex-CM Webmaster - mandat 20-21
CM Webmaster - mandat 21-22



GONIO

C'est le moment de la GONIOception : en décembre est sorti le premier GONIO de l'année et même de l'histoire de la FNEK puisque depuis 2003 le journal papier de la FNEK s'appelait le BDK. Tout change, tout évolue et pour marquer ce passage au numérique, nous avons décidé de révolutionner le journal de la FNEK. Nouveau nom, nouvelle identité visuelle, nouvelles rubriques... Et c'est ainsi que chaque trimestre vous pouvez à présent retrouver la présentation d'une association étudiante, un article sur un droit fondamental étudiant (jusqu'à présent nous avons abordé le droit de vote étudiant, les indemnités en stage, ou encore les droits des stagiaires), un tour des initiatives du réseau, un article d'une commission de la FNEK ou encore la présentation de projets de la FNEK ou la mise en avant de problématique étudiante.



Ce premier numéro met en avant une des grandes lignes directrices de notre mandat : l'inclusion, que ce soit des personnes déficientes visuelles, des personnes LGBTQ+, des femmes, des outre-mer, ou encore des personnes les plus précaires du réseau étudiant...

Barbara HOXHA
ex-VP publication
- mandat 20-21



LES PARCOURS THÉMATIQUES

Cette année, dans le pôle Web de la FNEK, l'un des objectifs était de permettre à tout le réseau de se former grâce au site internet. Pour cela, la promesse a été faite de développer au minimum trois parcours thématiques d'ici à la fin de l'année, disponibles en ligne. Objectif ? Organiser un travail transversal avec les différents pôles de la FNEK pour dégager ensemble les bases permettant de comprendre les thématiques qui sont abordées au sein de la structure. Avec les clés pour se saisir de ces sujets, nous cherchions à impliquer davantage le réseau étudiant et à le rendre acteur des décisions prises.

L'un des premiers parcours thématiques développés sur le site est celui qui concerne l'international. Sa construction a nécessité plusieurs étapes préliminaires afin de cibler les besoins du réseau en termes d'information et de vulgarisation.

Nous nous sommes donc intéressés aux différentes sollicitations et mails envoyés par le réseau et nous en avons extrait des

thématiques récurrentes. Nous sommes également passés par une semaine de communication en janvier afin de faire un premier état des lieux des connaissances et des motivations du réseau en ce qui concerne les thématiques internationales. S'est ensuite déroulée la phase de rédaction de ce parcours, qui a finalement pris le format d'une foire aux questions (FAQ), plus adaptée à la nature des sujets qui y étaient abordés.

C'est finalement 6 sujets qui sont abordés dans cette FAQ : « Pourquoi s'intéresser à l'international en tant qu'étudiant ? », « Quelles démarches pour un stage à l'étranger ? », « Equivalences et différences entre les pays », « Comment en apprendre plus sur la physiothérapie à l'étranger ? », « Qu'est-ce que le programme Erasmus+ ? », « Quelles instances nous représentent à l'international ? ». L'accent est mis tant sur le fond que sur la forme, en proposant pour chaque partie des ressources de différents

formats (vidéos, site internet, guides, documents, ...) afin d'orienter au mieux le réseau vers la source des informations présentées dans le parcours.

Cette année, en plus du parcours International, ce sont 3 autres parcours qui ont vu le jour : le parcours Découverte de la FNEK, pour mieux comprendre la structure et son fonctionnement ; le parcours Financement de la Formation, pour avoir les ressources et les bases législatives nécessaires pour s'impliquer dans ces thématiques ; et le parcours Enseignement Supérieur, pour répondre aux questions du réseau sur l'orientation la réforme et les passerelles notamment.

D'autres parcours sont également en construction. Attendez-vous donc dans les prochains mois à voir sortir de terre un parcours sur les Perspectives Professionnelles et un parcours sur les Affaires Sanitaires et Sociales !

PODCAST INTERNATIONAL

Cette année, le pôle International de la FNEK a décidé de mettre l'accent sur la vulgarisation de certaines thématiques. Parmi les grands sujets abordés à la FNEK et qui peuvent concerner le réseau, l'humanitaire (ou solidarité internationale) est probablement celui qui pose le plus de questions. C'est également ce qu'a remarqué Kinésithérapeutes du Monde (KDM), une association qui met en place des actions de solidarité internationale, notamment pour les professionnels de la rééducation.

Nous sommes donc entrés en contact avec KDM pour débattre de cette thématique et travailler autour d'un podcast dont l'objectif était de vulgariser ce qu'était une action de solidarité internationale et tout ce que ça impliquait, tant d'un point de vue de la préparation personnelle que de la préparation du projet.

De 3 réunions avec des bénévoles de KDM et des membres du Bureau National de la FNEK, a résulté le podcast final, d'une trentaine de minutes et disponible sur notre site et toutes les plateformes. Ce podcast, au format court et qui se veut dynamique, est séparé en plusieurs parties. On y aborde donc dans l'ordre la présentation de la solidarité internationale de manière globale, l'expérience personnelle et professionnelle nécessaire pour participer, le déroulement et la présentation des différents types d'actions mises en place, et enfin le statut de l'intervenant et la préparation nécessaire.

Avec ce podcast, nous espérons donner au réseau étudiant français une idée plus claire de ce qu'est la solidarité internationale, en répondant à certaines questions et surtout en limitant le nombre d'idées reçues qui peuvent prêter à confusion sur ces thématiques.



Parcours thématiques

La FNEK vous propose des parcours de formation sur différents pôles au sein de la FNEK ! Ces parcours vous permettront d'acquérir le niveau 1 dans chacune des thématiques, comme l'enseignement supérieur, l'international, la FNEK, les perspectives professionnelles, la stratégie de financement de notre formation et la défense des droits.

Si l'une des thématiques vous intéresse et que vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez rejoindre la commission concernée !

[Plus d'informations sur la page des commissions de la FNEK !](#)

Parcours Enseignement Supérieur

Découvrir la FNEK en événement

Découvrir la kiné à l'international

Parcours Financement de la Formation

Quentin BOULBES
ex-CM Webmaster - mandat 20-21
CM Webmaster - mandat 21-22



ex-VP International - mandat 20-21
En charge des Affaires Internationales
- mandat 21-22

Ysaline DE JOTEMPS
ex-CM Affaires Internationales
- mandat 20-21



KAOL

Afin d'aider les jeunes au lycée à comprendre et savoir s'orienter vers la kinésithérapie, la FNEK rédige chaque année le Kit d'Aide à l'Orientation des Lycéens (KAOL). En cette première année de mise en place de la réforme, il a été important d'expliquer la réforme, les nouvelles voies d'accès qui permettent d'accéder aux études de masso-kinésithérapie ainsi que les études de masso-kinésithérapie.

La rédaction du KAOL a pris cette année plus de temps à cause de l'impossibilité de recenser correctement l'ensemble des voies d'accès avant janvier voire février. Pour recenser ces voies, nous avons analysé les sites internet des universités et IFMK qui n'étaient pas à jour ou non conforme aux formations proposées sur parcourup. Nous sommes donc passés par mail pour chaque université et IFMK. Nous avons terminé le recensement complet le jour même de la publication du KAOL.

Nous avons pu transmettre le KAOL à de nombreuses personnes souhaitant s'orienter en masso-kinésithérapie par mail mais aussi via les salons étudiants, les sites d'orientation ainsi que par le biais des rectorats afin qu'il touche un maximum de jeunes en orientation ou réorientation.

Lucie GILBERT
ex-VP Enseignement Supérieur
- mandat 20-21



Anthony MOURLHON
ex-VP Enseignement Supérieur
- mandat 20-21



LES WEBINAIRES

Cette année a eu lieu la création des webinaires FNEK. Nous avons pu vous en présenter 3 durant ce mandat. Un webinaire c'est une formation de quelques heures en distanciel qui parle d'un sujet choisi en amont. L'objectif de ce type de format est de dynamiser et de toucher un maximum de personnes sur des sujets variés et qui peuvent être tabous. La majorité des webinaires sont créés pour ouvrir au maximum notre réseau FNEK au reste du monde. Un webinaire permet également de rendre plus professionnel le pôle formation de la FNEK et de rentrer dans une approche plus experte et spécifique d'un sujet. C'est dans ce but que nous faisons intervenir des experts d'un thème lors des événements. Nous avons réalisé en ce mandat 3 webinaires.

Ces derniers avaient 3 thèmes totalement différents mais qui furent appréciés. Le premier parlait des violences sexistes et sexuelles. Il a réuni 150 personnes en janvier dernier. Ce projet a été mené en collaboration avec le pôle de défense des droits.



Fin février a lieu le second webinaire de l'année sur le thème des troubles de la conduite alimentaire. Cette soirée a rassemblé plus de 500 personnes.

Et enfin le dernier webinaire a eu lieu mi-avril et a réuni 150 personnes sur le thème de la pratique en kinésithérapie. Celui-ci a pu être présenté en collaboration avec le pôle perspectives professionnelles de la FNEK. L'ensemble des sujets avait été sélectionné en amont par notre réseau étudiant kiné via les réseaux sociaux. Si vous souhaitez vous aussi rejoindre le mouvement et acquérir des connaissances sur un ensemble de sujets, on vous laisse nous suivre sur les réseaux pour la sortie du prochain webinaire.

Tiffany CHANTREFOUX
ex-VP formation
- mandat 20-21



William BOIS
ex-CM Formation
- mandat 20-21



L'assemblée générale (AG) de mi-mandat est un événement clé pour la FNEK, elle permet de présenter au réseau étudiant en masso-kinésithérapie et aux personnes diplômées de moins de 2 ans, les avancées sur les projets initiaux du Bureau National (BN).

Tout d'abord qu'est-ce qu'une AG ? A la FNEK, elles se déroulent tous les 2 mois environ, elles permettent de présenter des projets et des sujets d'actualité à notre réseau, de voter des positions face à divers problématiques qui nous concernent et de débattre sur des sujets variés. Les AG permettent aussi aux personnes étudiant en masso-kinésithérapie et nouvellement diplômées de France de se rencontrer et de passer des moments de cohésion et de partage autour de valeurs communes. Deux congrès ponctuent aussi l'année, ; en automne et au printemps, qui regroupent des temps de formation alignés selon des parcours thématiques et des temps d'AG.

La spécificité de l'AG de mi-mandat est que lors de celle-ci, le Bureau National présente sa Politique Générale (PolG) à l'assemblée et les évolutions ou modifications de celle-ci depuis sa présentation à l'AG de septembre. Celle-ci permet une transparence des actions du BN auprès des membres administrateurs et d'avoir leur retour quant aux projets en cours ou accomplis. L'organisation de cette assemblée ne diffère des autres AG organisées par la FNEK que par cette spécificité. La polG est aussi présentée en début et en fin de mandat.

Le secrétariat, en dehors de ses tâches administratives de fond, a la charge de l'organisation des AG et Congrès de la FNEK. Il gère également son bon déroulé et la communication avec l'équipe organisatrice de l'événement en question. La prise de note et la publication du procès verbal sont assurées par le secrétariat, de même les documents tels que la politique générale sont communiqués par le secrétariat afin de permettre à l'ensemble du réseau d'être conscient des perspectives d'un mandat.

Livret de prescription

DE MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

Le livret de prescription est un projet dont la naissance vient de la présence de la FNEK au congrès de l'ISNAR-IMG (InterSyndicale National Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale). Lors d'échanges, nous partageons le constat que la prescription de kinésithérapie est trop souvent mal réalisée notamment par le manque de formation. C'est pourquoi nous avons décidé de rédiger un guide d'aide à la prescription de kinésithérapie pour les médecins généralistes.

Le livret est axé sur la pratique avec de nombreux cas cliniques sur demande des médecins, pour permettre une mise en valeur de la masso-kinésithérapie et une association du théorique et du pratique. En effet, pour chaque cas clinique nous avons donné en exemple la phrase de prescription adaptée.

Avant cela, le livret contient une partie sur le métier de masseur-kinésithérapeute, une partie sur la législation de la prescription (typiquement ce qu'un médecin doit mettre ou ne surtout pas mettre dans ses ordonnances), et une partie sur les actes en kinésithérapie (la NGAP).

A l'heure actuelle, une 2ème version de ce guide (corrigée et améliorée) est dans nos tiroirs. Cependant, nous attendons la sortie des décrets de la loi RIST qui vont sûrement modifier des choses pour les kinésithérapeutes en termes de prescription pour ajouter ces éléments au livret.

Lara GENDRON
ex-1ère VP Perspectives Professionnelles
- mandat 20-21



Guillaume JACOB
ex-CM Perspectives Professionnelles & Outre-Mers
- mandat 20-21



Thomas JOURDIN
ex-Secrétaire Général
- mandat 20-21



Peniela RAZANAMPARANY
ex-Secrétaire Générale Adjointe
- mandat 20-21



L'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE

La crise sanitaire a fortement impacté la qualité de vie des personnes étudiant en MK, tant au niveau de leur santé mentale que financière. Nous avons eu l'occasion cette année d'accompagner et d'aider les jeunes au niveau financier grâce à la mise en place de l'aide d'urgence financée par le Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (CNOMK). En effet, à la mi-février, nous avons été contactés par l'Ordre qui nous informait pouvoir débloquer 40 000€ pour aider les étudiants et étudiantes. Nous avons donc travaillé pendant un mois avec les associations administratrices et membres du bureau national afin de cadrer cette aide, de définir les modalités d'attribution, le montant, les données étudiées...

Avec tout ce travail, nous avons pu présenter mi-mars le cahier des charges pour l'aide du CNOMK qui a été approuvé par l'ensemble du conseil d'administration de la FNEK. En parallèle, une Task Force s'est créée afin de gérer la logistique et notamment la lecture et la réponse aux mails de demande d'aide. Dans ce groupe, nous étions 6 membres du Bureau National bien qu'il ait été ouvert à l'ensemble des personnes du réseau étudiant kiné. Il a été d'une grande aide pour gérer l'ensemble des dossiers dont les situations individuelles pouvaient parfois être compliquées à lire.

Les dossiers ont été étudiés avec le regard expert et neutre de deux assistantes sociales qui ont accepté de nous accompagner sur l'ensemble du projet. Nous avons ainsi pu attribuer une certaine somme à chaque personne en fonction de sa demande, mais aussi lui proposer d'autres aides pouvant répondre à ses besoins et compléter le versement.

Finalement, le projet d'aide financière s'est déroulé de mi-février à mi-mai : la TF "Aide du CNOMK" a été dissoute lors de l'AG des 15 et 16 mai 2021. Il nous a montré la réalité des conditions de vie étudiante en masso-kinésithérapie et le besoin urgent d'information sur les aides existantes auxquelles ces étudiants ont accès.

Anna JARRY
ex-VP Affaires Sanitaires et Sociales
- mandat 20-21



le congrès EcologiK

nettoie ta planète, même sur le net



Du vendredi 19 mars 2021 au dimanche 21 mars 2021 s'est tenu l'ECOLOGIK, organisé par le BDE d'Orléans : Kinergy. Mais qu'est-ce que l'ECOLOGIK ? C'est un événement de formation organisé par la FNEK, avec 7 parcours différents de formation aussi divers que variés (allant de «comment défendre les étudiants?» à «post-diplôme d'Etat», en passant par «comment dynamiser la vie de mon institut en période COVID ?») !

Durant ce weekend, des temps de formation donc, ont côtoyé des temps d'assemblée générale, c'est à dire des temps de débats entre le bureau national de la FNEK et les membres de l'assemblée générale (administrateurs, étudiants, élus étudiants, DE depuis moins de 2 ans) afin de faire avancer la FNEK sur des sujets divers comme les perspectives professionnelles, l'enseignement supérieur, ou encore la défense des droits.

En parallèle de ces temps sérieux, Kinergy nous avait concocté des animations du tonnerre : 4 teams s'affrontaient pour relever des défis écologiques et finir par gagner la coupe de l'ECOLOGIK ! L'ECOLOGIK n'est qu'un des nombreux événements proposés par la FNEK cette année, si tu souhaites y participer la prochaine fois, n'ai pas peur et rejoins-nous !

Le VP Réseau t'attribuera un parrain ou une marraine si tu le souhaites, et tu seras formé au tout début de l'assemblée générale dans une formation primo-AGiste afin que tu puisses avoir les bases nécessaires pour suivre les débats. Tu auras également son numéro de téléphone afin de pouvoir le contacter durant tout le weekend et lui poser toutes les questions que tu souhaites sur ce qui est en train de se passer durant l'assemblée générale. Bref n'hésite pas, rejoins-nous, tous nos événements sont ouverts à tous les étudiants et DE depuis moins de 2 ans !

Marie AUBERT
ex-VP Réseau
- mandat 20-21



Avril 2021

WE2F EXPERT

Le 17 avril dernier a eu lieu le 1er WE2F expert. (Week-End de Formation des Formateurs). Il a regroupé une trentaine de Formateurs et formatrices qui, après avoir vécu leur premier WE2F et proposé bénévolement de belles formations, avaient soit d'acquiescer de nouvelles connaissances et de partager leur vision de la formation à la FNEK et ailleurs. L'idée de cette journée est donc de voir, apprécier, partager et débattre sur l'évolution au fur et à mesure depuis les premiers pas dans la formation. Des échanges variés lors de temps de colloque, de débats et de formations ont permis de valoriser cet esprit de diversité présent dans le pôle formateur et qui fait la richesse de cette journée.

samedi 17 avril		
9h-9h15	Mot de bienvenue	
9h15 - 10h15	Table ronde: Formation continue du formateur FNEK comment booster mon expérience de formateur	
10h15 - 10h35	pause	
10h35 - 12h05	Les nouveautés du pôle formation de la FNEK	Octogone: Andragogie Vs Pédagogie
12h05 - 13h45	Repas	
13h45 - 15h15	Les compétences du formateur FNEK, ou comment le définir?	Taxonomie de Bloom, la ZPD, les futurs outils du formateur FNEK
15h15 - 16h15	Table ronde: Adaptation au Distanciel dans les formations	
16h15 - 16h35	pause	
16h35 - 18h05	L'évaluation un élément important de la vie du formateur	La veille scientifique du formateur FNEK, les nouvelles données scientifiques sur la transmission de connaissances?

De plus, le planning proposé a été très apprécié par les participants, leur a donné des pistes d'amélioration tout autant chez les formateurs que dans l'organisation du pôle formateur de la FNEK. Cet événement se veut être le premier d'une longue série, et concrétise une dynamique de formation continue des personnes formant à la FNEK, afin de favoriser leur épanouissement dans cet engagement. En conclusion, ce WE2F expert permet de proposer à long terme des formations toujours plus qualitatives au réseau via un pôle formateurs à la santé débordante.



Tiffany CHANTREFOUX
ex-VP formation
- mandat 20-21



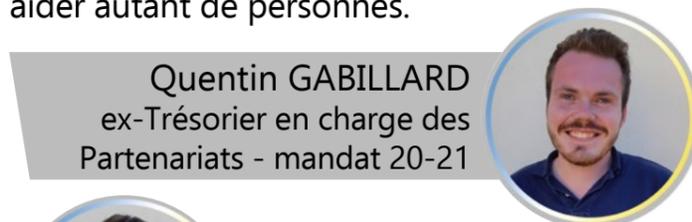
William BOIS
ex-CM Formation
- mandat 20-21

DISTRIBUTION DE L'AIDE D'URGENCE

C'est en avril qu'a finalement abouti le projet de l'aide du Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (CNOMK). Comme expliqué en mars, les dossiers des demandes d'aide d'urgence ont été étudiés pour que chaque personne puisse recevoir la somme la plus adéquate.

En tout, c'est 335 virements qui ont été effectués allant de 60€ à 200€. Et le tout en 24h, ce fut à la fois difficile de par la charge de travail, mais aussi de lire ces témoignages de détresse. C'est finalement 65 000 € qui ont été distribués

et malgré cette énorme somme d'argent répartie nous n'oublions pas la valeur des choses et c'est une immense fierté d'avoir pu aider autant de personnes.



Quentin GABILLARD
ex-Trésorier en charge des Partenariats - mandat 20-21



Romain LERAY
ex-Trésorier Adjoint
- mandat 20-21

**VOUS ÊTES JEUNE DIPLÔMÉ
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE ?
VOUS TERMINEZ VOTRE CURSUS ?**

**Bénéficiez de réductions exceptionnelles
sur votre assurance RCP/PJ pour votre
pratique libérale ou hospitalière/en salariat**

UNIQUEMENT
DU 24 MAI
AU 31 JUILLET
2021

**Contactez votre conseiller
ou faites un devis sur WWW.GPM.FR**

**Groupe pasteur Mutualité partenaire
des jeunes diplômés MK**

Le contrat est assuré par Panacea Assurances - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros régie par le Code des assurances - RCS Paris n°507 648 087 - 1 boulevard Pasteur - CS 32563 - 75724 Paris Cedex 15

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

01 40 54 54 54

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00

**GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ
PARTENAIRE DE :**



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**

LES PERSONNES RELAIS

LA FNEK, LE CNOMK ET LE SNIFMK ORGANISENT
La formation de personnes relais en santé mentale
- POUR LES ÉTUDIANTS ET LES FORMATEURS -

LE 20 MAI 2021
DE 9H À 17H
EN DISTANCIEL



Un acteur relais est une personne formée aux troubles de la santé mentale et à leur dépistage, ainsi qu'à l'orientation des personnes qui en ont besoin. Il va pouvoir les informer des professionnels de santé pouvant les aider mais aussi sur les services du CROUS et de santé universitaire qui sont à la disposition des étudiants et étudiantes. Le système d'étudiants relais existe déjà dans certaines universités. Ces personnes peuvent être supervisées par les services du CROUS ou de santé universitaire.

La formation des acteurs relais en IFMK a émergé suite au questionnaire bien-être réalisé par la FNEK en 2019. Il est apparu que la santé mentale des personnes étudiant en masso-kinésithérapie était impactée de façon négative après l'entrée en IFMK. A la suite de la publication des résultats du questionnaire, le Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (CNOMK) a pris contact avec la FNEK pour lui faire part des résultats de leur enquête sur la santé mentale des MKDE : il se trouvait que leur santé mentale était aussi critique et que les troubles trouvaient leur origine dans les études.

L'objectif était donc de pouvoir former des étudiants et des référents pédagogiques aux risques psycho-sociaux ainsi qu'aux troubles de la santé mentale afin que ces derniers puissent détecter les personnes en difficulté et les réorienter.

La construction du projet avait commencé sous le mandat 2019-2020, puis repris en septembre 2020. Nous avons travaillé avec le CNOMK ainsi qu'avec le SNIFMK (Syndicat National des IFMK) afin de répondre au mieux aux problématiques de chacun et surtout aux besoins des jeunes.

La première journée de formation s'est déroulée le jeudi 20 mai 2021, en distanciel sous le format d'un séminaire mêlant étudiants et référents pédagogiques. Nous avons eu des retours très positifs et nous aimerions pérenniser l'événement afin de le reconduire de façon annuelle à minima avec de nouvelles formations pour que tout le monde puisse s'épanouir dans ce rôle. Actuellement, la moitié des IFMK disposent d'au moins une personne relai : nous avons espoir d'élargir notre champ d'action à l'ensemble des instituts !

Anna JARRY
ex-VP Affaires Sanitaires et Sociales
- mandat 20-21



LE STARTING PACK

Nous avons souhaité améliorer le starting pack à destination des personnes nouvellement diplômées, comme cela est fait tous les ans. Depuis 2 ans, il est entièrement numérisé.

Nous nous sommes notamment tournés vers le GJK (Guide des Jeunes Kinés) auquel nous avons ajouté des modes d'exercices comme le domicile, l'exercice mixte ou l'enseignement en IFMK. Nous y développons l'aspect numérique en santé en expliquant le principe de l'Espace Numérique de Santé. Nos partenaires habituels tels que la MACSF ou Vega ont aussi écrit des articles en tant qu'experts sur les assurances ou la télétransmission. Nous avons également eu de nouveaux partenaires qui nous ont rejoint pour participer à l'écriture de ce guide et faire quelque chose de véritablement pertinent pour les jeunes personnes diplômées, comme Doctolib qui a développé la gestion des rendez-vous dans la partie sur le numérique.



Bien évidemment, nous retrouvons les parties classiques reprenant notamment la présentation des instances de la profession (Ordre, Syndicats, UNAKAM, CMK...) et les explications sur les premières démarches à suivre en tant que jeune diplômé.e.

Le GPF (Guide de la Poursuite de la Formation) a aussi été mis à jour pour notamment ajouter une partie qui explique ce que permet l'attribution du grade de master pour le diplôme de kinésithérapeute.

Lara GENDRON
ex-1^{ère} VP Perspectives
Professionnelles - mandat 20-21



Guillaume JACOB
ex-CM Perspectives Professionnelles
& Outre-Mers - mandat 20-21



GRADE MASTER

Tout le monde s'en souvient, mai fut le mois de l'annonce du grade master. Grande avancée pour nos études de kiné, mais aussi pour la profession et la recherche associée. C'est avec la plus grande reconnaissance que nous avons pu l'annoncer sur nos réseaux sociaux dès que Monsieur Olivier Véran l'a évoqué lors de son live spécial masso-kinésithérapie. C'est alors avec engouement que le réseau étudiant et professionnel a repartagé la nouvelle, notamment à l'aide de notre filtre facebook. Nous avons pu ensuite expliquer les différentes avancées que cela nous apportait, et répondre à vos questions en story, puis en live et à présent à travers la Foire Aux Questions disponible sur notre site internet.

Juin 2021

ELECTIONS RÉGIONALES
20 ET 27 JUIN

Cette année, du côté de la vie politique française, un événement majeur concernant le financement des formations sanitaires et sociales a eu lieu : les élections régionales. Selon l'article L.4383-5 du Code de la Santé Publique, les régions ont à leur charge le financement des instituts de formations sanitaires et sociales, lorsque ceux-ci sont publics. Elles peuvent participer au financement des instituts de statut privé, mais n'y sont pas contraintes.

C'était donc l'occasion de s'unir aux autres Fédérations de Filières concernées, ainsi qu'aux Fédérations Territoriales, pour faire entendre notre voix. Des contributions ont été écrites, recensant les positions des formations sanitaires et sociales en fonction des territoires, et également celles de la FNEK. Ces contributions ont été envoyées aux listes candidates à ces élections, et ont abouti, parfois, à des rencontres. Au cours des mois de mars, avril et mai, nous avons pu rencontrer différentes listes candidates : ces rendez-vous étaient l'occasion parfaite pour exposer nos problématiques.

Nous espérons avoir été entendus et que la problématique du non financement des frais de scolarité au sein des IFMK français avance !



Charlotte JUHEL
ex-VP Stratégie de Financement
de la Formation - mandat 20-21

Léna MARIDAUX
ex-CM Stratégie de Financement
de la Formation - mandat 20-21



5000 PERSONNES ABONNÉES



En juin nous avons dépassé les 5000 personnes abonnées sur instagram. C'est bien sûr une immense fierté, mais c'est aussi une belle opportunité. La FNEK va ainsi pouvoir continuer à informer plus de personnes étudiantes ou déjà diplômées de masso-kinésithérapie sur leur droits (notamment lorsqu'ils évoluent régulièrement comme en temps de crise sanitaire), sur les services que propose la FNEK (formations, guides, défenses des droits...), sur les événements à venir, sur nos partenariats avantageux, sur les problématiques du réseau étudiant et plus particulièrement kiné, sur les belles initiatives associatives, ou encore sur les journées mondiales qui nous concernent en tant que kiné mais aussi en tant que citoyen et citoyenne. Nos réseaux sociaux sont aussi des plateformes nous permettant une communication privilégiée et permettant de répondre à toutes les questions que l'on nous pose par message.

Samuel VALANTIN
ex-VP Communication
- mandat 20-21



Juillet 2021

LA QWEECHE LORRAINE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Démission du Bureau National 2020-2021

Election du Bureau National 2021-2022



LES ANNONCES DE RECRUTEMENT

ÎLE-DE-FRANCE

Le Centre municipal de santé d'Asnières-sur-Seine

recrute :

UN.E MASSEUR- KINÉSITHÉRAPEUTE



Le centre municipal de santé est implanté dans un équipement neuf au sein du quartier des Hauts d'Asnières et accueille environ 6.000 patients par an, soit une activité qui se traduit par 19.000 actes et 17.000 passages annuels. Il assure une offre de santé polyvalente : médecine générale ; médecine spécialisée en gynécologie, cardiologie, rhumatologie, endocrinologie ; suivi psychologique ; soins infirmiers ; kinésithérapie et soins dentaires.

Le masseur kinésithérapeute assurera des soins de rééducation et de réadaptation pour maintenir ou restaurer le mouvement et les capacités fonctionnelles des patients. Ses soins concourent à la prévention au dépistage, au diagnostic, au traitement.

Conditions d'exercice :

- Travail dans un quartier populaire.
- Contrat à durée déterminée.
- Temps de travail de vingt heures hebdomadaires négociables.
- Cabinet dédié et équipé notamment pour la rééducation périnéale.
- Participation aux staffs pluridisciplinaires.

Niveau de formation :

Diplôme de MassEUR Kinésithérapeute.

Contact :

Céline Fournier, Responsable du Centre Municipal de Santé
cfournier@mairieasnières.fr – 01 78 99 41 82

Cyril Michaud, Directeur de la Santé
cmichaud@mairieasnières.fr – 06 27 17 56 23



OCCITANIE

CENTRE HOSPITALIER DE VIC-FEZENSAC

Acteur local de santé incontournable sur son territoire, le Centre Hospitalier de Vic-Fezensac est intégré à la filière gériatrique du territoire du Gers et comporte un service de SSR de 19 lits ainsi qu'EHPAD de 101 places. Inscrit dans une démarche qualité avancée, l'établissement est engagé auprès de la population qu'il accompagne grâce à une qualité de service reconnue par ses bénéficiaires et partenaires.

CONTACT

Laure CAPIN - 05 62 64 49 03 - l.capin@hopital-vicfezensac.fr

Recrutement MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

à 100 %, (70 % SSR polyvalent et 30 % EHPAD)

À pourvoir au 01 août 2021.

Les plus du service de SSR polyvalent :

- Une équipe pluridisciplinaire : Médecin, pharmacienne, aides-soignantes, infirmières, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue, assistante sociale, diététicienne et cadre.
- Prise en charge de pathologies multiples : affectations du système ostéo-articulaire, du système nerveux, de l'appareil respiratoire circulatoire, de l'appareil respiratoire...
- Une salle de kinésithérapie équipée.

Conditions : CDD 3 mois puis CDI, ou par voie de détachement, mutation, mise à disposition

Salaires : À partir de 2 500 euros – En fonction de l'expérience et de l'ancienneté dans la profession et/ ou la FPH.

